

Métiers de l'immobilier : développement et gestion de patrimoine immobilier

Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier [LP]



Présentation

OFFRE EN COURS DE CONSTRUCTION

Les métiers de l'immobilier exigent des compétences techniques, juridiques, financières et commerciales. Pour ces raisons, l'exercice de nombre d'entre eux nécessite l'obtention d'une carte professionnelle qui impose d'être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 dans lequel sont dispensés des enseignements en droit, en économie ou en gestion. La licence professionnelle "métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier" permet à son titulaire de demander les cartes professionnelles :

- Transactions sur immeuble et fonds de commerce,
- Gestion immobilière,
- Syndic de copropriété.

Mais cette licence répond aussi à une autre exigence, celle d'une adaptabilité rapide des professionnels de l'immobilier aux évolutions en cours. Celles-ci affectent tant les produits et services à offrir que les pratiques professionnelles : nouveaux modes d'habitat, nouvelles conditions de travail, nouvelles exigences techniques pour réduire les émissions de CO2, digitalisation, etc.

Pour répondre à ces exigences, la Licence professionnelle "Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier" :

- combine savoirs, savoir-faire, et savoirs être pour les rendre pertinents et mobilisables dans des pratiques contextualisées propres au secteur de l'immobilier ;
- Intègre les mutations du secteur dans de nouveaux enseignements et de nouvelles activités pédagogiques.

Objectifs

L'objectif de la formation est de former des professionnels de l'immobilier, techniciens supérieurs ou cadres selon les structures qu'ils intègrent après l'obtention de leur diplôme dont le profil se caractérise par :

Une très bonne compréhension du fonctionnement de l'ensemble du secteur compte-tenu des interactions qui existent :

- Entre l'immobilier et d'autres secteurs ou activités qui lui sont liés (aménagement, urbanisme, développement durable, finance, ...),
- au sein de l'immobilier, entre les différents segments (résidentiel, tertiaire, commercial, logistique, ...) ou entre les différentes activités (construction, rénovation, promotion, transactions sur biens existants, administration de biens, gestion du bâti, ...).

Une très bonne compréhension des enjeux économiques et sociaux dans lesquels est pris l'immobilier,

Une très haute technicité dans les métiers visés pour être immédiatement employable à l'issue de la formation,



Une technicité suffisante dans les autres métiers de l'immobilier pour faciliter la mobilité professionnelle,

Une culture suffisante et une méthodologie qui autorisent :

- une adaptabilité aux exigences dues aux évolutions socio-économiques et techniques,
- et après une expérience professionnelle, une reprise d'études ou une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir un diplôme de niveau supérieur.

Les + de la formation

La licence couvre la plupart des métiers de l'immobilier, ce qui permet à son titulaire une mobilité professionnelle plus grande entre les différents métiers,

La licence offre des débouchés :

- dans tous les segments de l'immobilier : résidentiel, de bureaux, commercial, ...
- et dans des entreprises de toutes tailles et de toutes natures : TPE (agences immobilières ou cabinets d'administration de biens traditionnels) , organismes d'HLM, sociétés de placement immobilier, entreprises de promotion, de transaction, de conseil, etc. de taille nationale, voire internationale.

Programme

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Six mois

Et après

Conditions d'admission

Peuvent candidater à préparer la licence professionnelle "Métiers de l'Immobilier : gestion et développement du patrimoine immobilier" :

- Les personnes ayant acquis au moins 120 ECTS d'une licence d'économie et gestion, d'AES, de droit, de sociologie, d'aménagement et urbanisme ;
- Les personnes ayant acquis au moins 120 ECTS en CPGE ;
- Les titulaires d'un DUT gestion administrative et commerciale des organisations, gestion des entreprises et administration option gestion comptable et financière ou gestion et management des organisations, carrières juridiques, génie civil construction durable ;
- Les titulaires d'un BTS professions immobilières, notariat, économie de la construction
- Les personnes pouvant bénéficier de par leur formation antérieure ou leur expérience professionnelle d'une validation des acquis académiques (VAA) ou d'une validation des acquis des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP)

Contact(s)

Poursuite d'études

La licence professionnelle "métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier" est conçue pour permettre une insertion professionnelle et non pour une poursuite d'études immédiate en master y compris en master "immobilier".

En revanche elle est conçue pour permettre, après quelques années d'expérience professionnelle, une reprise d'études en master.

Insertion professionnelle



L'insertion professionnelle à l'issue de la formation est grandement facilitée par son organisation en alternance qui autorise une expérience relativement longue et donc relativement riche en milieu professionnel.

Elle est également favorisée par les relations étroites qu'entretient la formation avec les milieux professionnels

A titre principal, la licence professionnelle prépare aux métiers :

- du property management,
 - de l'investissement mangement,
 - du conseil,
- Et à titre secondaire,aux métiers

- de la transaction immobilière,
- de la promotion immobilière,
- du facility management.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Bruno Lefebvre

✉ brunolef@parisnanterre.fr

Lieu(x)

📍 Nanterre



Admission

Organisation

La formation est organisée de sorte à accueillir tous les publics : étudiants en formation initiales, apprentis, salariés en contrat de professionnalisation, professionnels relevant des différents dispositifs de la formation continue.

Aussi est-elle dispensée sur une année de septembre à septembre selon une alternance de périodes de formation à l'université et de périodes de formation en milieu professionnel.

Chaque promotion accueille au maximum 25 apprenants.

Les enseignements sont assurés :

- à 60 % par des professionnels de l'immobilier
- à 40 % par des universitaires.

